

# Association sportive genevoise de tir

Case postale 166 - 1211 Genève 4  
C.C.P. 17-399070-0

C3707  
**ASGT**



GRAND CONSEIL	
Expédié le:	Session GC: 2-3.11.2017
Président	<input checked="" type="checkbox"/> Députés (100)
Correspondance GC	<input checked="" type="checkbox"/> Bureau
Secrétariat	<input checked="" type="checkbox"/> Chefs de groupe
Commission:	
Objet:	
Copie à:	

Monsieur Eric Leyvraz  
Président du Grand Conseil  
Rue de l'Hôtel-de-Ville 2  
1204 Genève

Genève, le 31 octobre 2017

## Concerne : stand de tir cantonal – M 2280 « pour la sauvegarde du stand de tir cantonal à Bernex »

Monsieur le président,  
Mesdames et Messieurs les députés,

L'Association sportive genevoise de tir (ASGT) se bat pour le maintien d'un stand de tir cantonal dans notre canton. La fermeture programmée du stand de tir cantonal de Bernex d'ici à 2020 inquiète notre association et tout particulièrement notre responsable cantonal des jeunes tireurs.

Le tir sportif, riche de ses nombreuses disciplines, reste le troisième sport individuel le plus pratiqué à Genève. Cette année, faute de place, nous avons malheureusement refusé 150 jeunes dans nos cours avec pour seule « solution » la possibilité de se réinscrire l'année prochaine.

Si le stand de Bernex devait fermer, nous estimons que nous devrions refuser la pratique du tir à environ 200 jeunes supplémentaires. Ceci représenterait pour Genève la fin de l'activité du tir pour les jeunes.

En juillet 2015, l'ASGT soucieuse du maintien du stand de tir cantonal faisait parvenir au Conseil d'Etat une pétition avec 2'078 signatures à l'appui. Plus qu'une pétition, la démarche se voulait un message d'alerte en ce qui concerne la mise en péril d'une activité sportive et éducative, représentant une tranche de 5000 tireurs citoyens genevois, sportifs et militaires. Le Conseil d'Etat avait répondu :

*« Nous sommes conscients de l'importance de maintenir un stand cantonal sur notre territoire, tant pour le côté sportif et éducatif que pour l'accomplissement des obligations militaires, et comprenons l'inquiétude des tireurs quant à la fermeture du stand cantonal de Bernex, suite aux réaménagements urbains prévus sur la commune de Bernex et en particulier le futur boulevard urbain en emprise sur le site.*

*Un groupe de travail a été constitué en 2014 pour trouver une solution à la disparition annoncée du stand cantonal de Bernex ; plusieurs départements sont impliqués, notamment le département de la sécurité et de l'économie (OSE) et le département de l'aménagement, du logement et de l'énergie (DALE). A ce jour, différentes variantes ont été étudiées et une étude de faisabilité a été réalisée par URBAPLAN.*

*Ce dossier est également suivi de près par la Commission paritaire de gestion des fonds communaux affectés à l'assainissement, la modernisation et l'entretien des lignes de tir du canton.*

*Les autorités genevoises mettent ainsi tout en œuvre pour trouver une solution qui satisfasse toutes les parties. »*

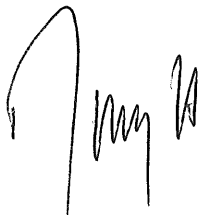
Courant 2016, l'ASGT a été auditionnée par la commission de l'aménagement du Canton. Bien que le sujet ait eu l'air de passionner les participants présents, aucune solution politique, ou aucun plan d'action en vue de la prévision d'une installation de remplacement n'a malheureusement été présenté.

En cas de fermeture du stand de tir cantonal, les tireurs devraient effectuer leurs tirs dans les installations plus excentrées et saturées de Versoix, de Jussy, de Veyrier (en travaux) ou de Laconnex, pour autant qu'elles disposent des capacités pour les accueillir. Par ailleurs, la taille très limitée de ces stands et le faible nombre de lignes de tir qu'ils possèdent ne permet en aucun cas l'organisation de manifestations ou de compétitions de tir de niveau cantonal ou national.

L'Office fédéral de l'armement (armasuisse), avec lequel des contacts sont établis, a pu confirmer que selon l'ordonnance fédérale sur les installations de tir (RS 510.512), Genève devrait mettre à disposition l'équivalent du stand de tir de Bernex avant sa fermeture pour les besoins militaires sur Genève.

Pour ces raisons, et dans l'intérêt des 5000 tireurs qui se retrouveraient sans lieu de tir en cas de fermeture du stand de tir de Bernex, les membres et la direction de l'ASGT apportent leur soutien à la motion 2280 « pour la sauvegarde du stand de tir cantonal à Bernex » et recommandent aux député-e-s d'en faire de même.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les députés, l'expression de notre plus haute considération.



André Maury,  
Président ASGT



Céline Blanc  
Cheffe cantonale jeunes tireurs